



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	44
Absents :	24	- dont POUR :	44
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	11	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PAIGNON Laurence
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PIERI Julia
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PONTET Annie
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
Mme DAUPHIN Mathilde	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
M. DECHER Martine	Mme NALLET Christine	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDÉS Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESPE Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
M. MASSIP Frédéric
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2024-089

AFFAIRES GENERALES – Information sur les décisions
du Président

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-23 et L. 5211-10 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV Agglomération n° 2020/57 du 23 juillet 2020 modifiée par délibération n°2021/68 du 27 mai 2021 accordant au Président délégation pour toute décision ;
- Vu l’avis du bureau communautaire du 14 mars 2024.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décision 2024/06 portant approbation de la modification n°1 au marché 22TEFS01 relatif au nettoyage des bâtiments communautaires de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération – Lot 2 : Nettoyage des surfaces des Médiathèques (DML 14/02/2024)

Cette décision a pour objet de modifier le marché 22TEFS01 – lot 2, afin de supprimer et modifier des prestations de nettoyage sur certaines médiathèques. Celle-ci est dépourvue d’incidence financière, le montant du marché reste inchangé et fixé à un montant annuel de 29 147,28 € HT.

Décision 2024/07 portant cession de cinq bungalows toilés à Monsieur Bruno LINDEN (DML 23/02/2024)

Le camping la Durance dispose de 5 bungalows toilés inutilisés et devenus inadaptés. M. Bruno LINDEN, un particulier, accepte ces matériels en l’état et propose de les racheter pour la somme de 500 € net vendeur pour son usage personnel. La collectivité a jugé intéressant d’accepter la proposition de M. LINDEN.

Décision 2024/08 portant occupation d’un emplacement sans emprise au sol au sein du camping La Durance (DML 08/03/2024)

La pâtisserie « Chez Lulu », spécialisée dans la restauration rapide en camion ambulant a sollicité la collectivité afin de pouvoir occuper un emplacement au camping la Durance pour son activité du 03/05/2024 au 27/09/2024 à raison d’une soirée par semaine. En contrepartie, la collectivité percevra une redevance d’occupation temporaire du domaine de 10 € par jour.

Décision d’attribution de marchés publics et accords-cadres

Objet	Mode de consultation	Notification	Montant en € HT	Attributaire
Mission de maîtrise d’œuvre pour le projet de construction d’un nouveau site pour les activités de collecte	MAPA	09/02/2024	135 420,00 €	MV ARCHITECTES – Aix en Provence (13)
Transport des déchets issus de la déchèterie du Grenouillet	MAPA	18/03/2024	42 925,00 €	SOTRIMO – Montélimar (26)

Décisions de reconduction de marchés publics

Objet	Date de notification	Date de reconduction	Montant annuel HT	Attributaire
Assistance technique STEP Vaugines	02/06/2023	02/06/2024	1 288,50 €	SAS MICHELIER – Caromb (84)
Contrat de service informatique station eau potable Vaugines	02/06/2023	02/06/2024	360,00 €	SAS MICHELIER – Caromb (84)
Contrat de service informatique STEP Vaugines	02/06/2023	02/06/2024	240,00 €	SAS MICHELIER – Caromb (84)

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Patrick SINTES



